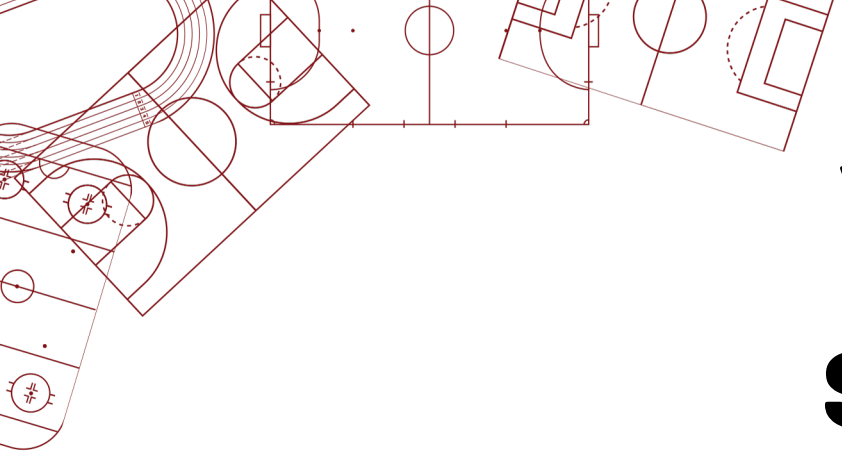




VACANCES SPORTIVES

Règlement intérieur

- 1- Tout enfant qui aura un comportement violent ou délictueux s'expose au renvoi de l'établissement sans remboursement de son inscription.
- 2- Les enfants doivent le respect aux éducateurs, aux intervenants extérieurs ainsi qu'aux autres enfants présents.
- 3- Il est interdit de quitter l'établissement en dehors de ses heures de fonctionnement.
- 4- Les règles élémentaires de politesse sont nécessaires au bon fonctionnement de l'école multisports.
- 5- Toute annulation demandée à moins de 15 jours du début des vacances sportives ne sera pas remboursable (sauf certificat médical).

Le Stade Bordelais se dégage de toute responsabilité en cas de vol d'objets personnels, en conséquence de quoi, nous conseillons aux jeunes stagiaires de ne pas amener d'objet de valeur (téléphone portable, console de jeux, argent de poche, etc.).

Avec la mention « lu et approuvé »,

Signature des parents :

Stade Bordelais Omnisports
Siège : 30rue Virginia33200Bordeaux
stadebordelais.com - 05 56 00 72 60 - club@stade bordelais.com

Association loi 1901 - Déclaration préfecture n° 688
SIRET : 781 843 594000 40 APE : 9312Z
Organisme de formation 75331307233
Agrément jeunesse et éducation populaire 33/063/2021/10
Habilitation régionale BAFA
Contact : Mathilde Mahé - 06 34 39 93 69 - m.mahe@stade-bordelais.com

